

La forêt domaniale de Rambouillet, écrin de verdure au cœur des Yvelines





Sommaire

> La forêt domaniale de Rambouillet, écrin de verdure au cœur des Yvelines



- Découvrir une forêt prestigieuse
- Accueillir le public dans un espace de balade et de loisirs nature
- Préserver une forêt riche en biodiversité
- Réguler la faune par la chasse, une tradition du massif
- Gérer durablement selon les critères de la multifonctionnalité

> En Ile-de-France, les enjeux particuliers de gestion des forêts périurbaines

> L'Office national des forêts, en un clin d'œil



La forêt domaniale de Rambouillet, écrin de verdure au cœur des Yvelines

Située à 40 km de Paris en bordure sud-ouest de la région Ile de France, la forêt domaniale de Rambouillet s'étend sur 14 500 hectares. Elle s'insère dans un massif forestier de plus de 22 000 hectares et se caractérise par son découpage avec des alternances de grands bois privés et de plaines agricoles. Face au développement de la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines, elle forme une frontière verte entre l'urbanisation parisienne et la plaine rurale de Beauce.



Découvrir une forêt prestigieuse

Anciennement forêt des Carnutes, lieu de réunion légendaire des druides gaulois, la forêt de Rambouillet devient ensuite propriété des rois francs. Elle s'étendait alors jusqu'à Chartres. Du VII^e au XIV^e siècle, elle est répartie entre plusieurs abbayes puis seigneuries avant de devenir la propriété exclusive de la famille d'Angennes jusqu'en 1706.

Louis XIV offre le domaine à son fils, le comte de Toulouse.

A la fin du XVII^e siècle, un réseau de rigoles, fossés et étangs est créé, permettant l'alimentation en eau du château de Versailles.

Louis XVI acquiert le château et la forêt à titre personnel en 1783.

Louis XVIII (1814-1824) crée le Parc des Chasses présidentielles sur 900 ha, attenant au château.

A l'issue de la Révolution, le massif acquiert le statut de bien national puis devient forêt domaniale en 1872.

Le massif de Rambouillet a été classé en Forêt de protection par décret du 11 septembre 2009, garantissant l'intégrité forestière face aux enjeux d'urbanisation.

La forêt domaniale de Rambouillet est gérée par l'Office national des forêts, comme toutes les forêts publiques en France.

Une forêt caractérisée par ses richesses naturelles, historiques et paysagères : constituée à 25 % de résineux et 75 % de feuillus (essentiellement de chênes), la forêt produit un chêne de qualité recherché pour son grain fin et sa couleur claire.

La forêt porte encore les marques des tempêtes de 1999 qui ont créé des trouées rases surtout dans les résineux et une forte éclaircie dans les feuillus. Catastrophique sur le plan économique, la tempête a parfois favorisé une ouverture des milieux et diversifié les paysages de la forêt. Ces zones se referment en partie grâce à l'installation de végétation pionnière.



Accueillir le public dans un espace de balade et de loisirs nature

En raison de l'augmentation de la population en Ile-de-France, le nombre de visiteurs s'est nettement accru ces 30 dernières années.

La fréquentation du massif est estimée à 11 millions de visites par an avec principalement une fréquentation de proximité. Face à une demande de ressourcement, la forêt offre à une population de plus en plus citadine de nombreuses possibilités de loisirs nature.

Aujourd'hui, avec 60 km de pistes cyclables, 90 km de sentiers balisés, de nombreux sites d'accueil (ex : étangs de Hollande, Rochers d'Angennes, étang des Roches, Sablière du Pont Grandval...) la forêt domaniale de Rambouillet accueille un grand nombre d'utilisateurs aux besoins différents. Elle arrive en deuxième position, après Fontainebleau, parmi les forêts les plus fréquentées des franciliens en nombre de visites total, mais non en terme de pression de fréquentation (nombre visites/ha), car elle est largement devancée par ses voisines de la première couronne.



L'ONF a pour mission d'accueillir ce large public en aménageant les sites selon des schémas d'accueil et doit également canaliser les populations afin de préserver l'équilibre fragile de la forêt.

Ainsi en 1994, l'ONF a créé un site d'accueil au sein du massif : l'Espace Rambouillet. Ce parc animalier de 250 ha permet au public de rencontrer les grands animaux de la forêt (cerfs, biches, chevreuils, sangliers...), tout en le sensibilisant à la forêt, la faune, la flore. Celui-ci accueille plus de 100 000 visiteurs annuellement.



Préserver une forêt riche en biodiversité

L'ONF gère la forêt domaniale de Rambouillet avec l'objectif de préserver et de valoriser la biodiversité.

Rambouillet est une forêt contrastée, où coexistent des milieux très secs et très humides, en relation avec la nature géologique des sols, leur position topographique et les activités humaines.

La forêt de Rambouillet est exceptionnelle pour ses écosystèmes palustres (mares, étangs, ruisseaux, tourbières, bas-marais, bois tourbeux...) complétés par des milieux ouverts comme les pelouses et les landes sèches. Cet ensemble constitue des mosaïques de biotopes à communautés végétales (54 espèces protégées) et animales (chauve-souris, coléoptères...) remarquables qui présentent aussi un intérêt scientifique important.

Elle bénéficie de nombreux zonages réglementant l'activité humaine et intègre :

- > **2 sites** « Natura 2000 » sur 2500 ha ;
- > **1 200 ha** classés en Réserves Biologiques Dirigées, suite à l'inventaire des Znieff (zones naturelles d'intérêt floristique et faunistique). Ces RBD ont pour objectif le maintien ou la restauration d'éléments biologiques remarquables (espèces végétales, animales, habitats) ;
- > **200 ha** de Réserves Biologiques Intégrales permettent la libre expression des processus d'évolution naturelle de certains écosystèmes représentatifs de la diversité écologique des forêts françaises. Ces réserves sont gérées depuis 20 ans dans le cadre d'un Comité scientifique avec la présence de scientifiques reconnus, de naturalistes, de chercheurs du Muséum national d'Histoire Naturelle, aux côtés de l'ONF ;
- > **300 ha** de zones paysagères ;
- > **des îlots de vieux bois** visant à restaurer les maillons des phases de sénescence et de vieillissement absents ou faiblement représentés dans le cycle sylvigénétique. En complément de ces îlots de vieux bois, l'ONF maintient des arbres à haute valeur écologique (arbres morts ou sénescents, à cavités, vieux ou très gros arbres) et du bois mort au sol de toutes dimensions et essences (participant à l'enrichissement du sol en restituant les éléments minéraux).



La flore

La forêt de Rambouillet renferme une flore exceptionnelle pour le Bassin parisien. Certaines espèces sont très rares comme les espèces atlantiques et sub-montagnardes. Sur le massif forestier de Rambouillet, les 3/4 de la flore sont liés aux milieux humides (eaux libres, landes, boisements...) dans un contexte majoritairement acide.

54 espèces végétales légalement protégées sont présentes dont 9 protégées nationalement et 45 au niveau régional.



La faune

Elle se compose :

- > **d'odonates** (libellules, demoiselles... 47 espèces soit 50 % de la faune de France) ;
- > **de lépidoptères** (546 espèces de papillons recensées) ;
- > **de coléoptères carabidés** ;
- > **d'amphibiens et reptiles** (diversité des salamandres et tritons, crapauds communs, grenouilles agiles, grenouille vertes) ;
- > **d'oiseaux** : pic (nichant dans de vieux peuplements), engoulevent d'Europe dans les landes sèches à callune, épervier, palombe, faucon hobereau, mésange noire, huppée, bleue, charbonnière, quelques hiboux moyen-duc, turier pâle, fauvette grisette bruant jaune ;
- > **de chiroptères** (19 espèces) : murin de Bechstein, murin de Natterer, murin d'Alcathoe ;
- > **d'autres mammifères** : cerfs, sangliers, chevreuils, lièvres, lapins, blaireaux, renards, belettes, fouines, martres, campagnols...



Réguler la faune par la chasse, une tradition du massif

La forêt de Rambouillet était à l'origine principalement réservée aux chasses royales. Le massif abrite une population de cerfs, animal emblématique, de chevreuils et de sangliers.

Après les tempêtes de 1999, les populations de sangliers ont explosé, augmentant les dégâts et le risque de collisions sur les infrastructures routières, très fréquentées dans ce massif périurbain.

En l'absence de prédateurs naturels, l'activité cynégétique est donc indispensable pour réguler les populations animales présentes (des suivis par des bio-indicateurs s'attachent plus précisément à connaître l'impact des animaux sur le milieu) et permettre un équilibre sylvo-cynégétique : en effet, un trop grand nombre d'animaux engendre une pression importante sur les semis et les jeunes arbres et leur nombre doit être maintenu à un niveau compatible avec la dynamique forestière. Pour cela, chasse à courre et chasse à tir se pratiquent au cours de la saison de chasse, perpétuant cette tradition.

L'ONF gestionnaire veille au bon équilibre des espèces dans le milieu forestier environnant et y exerce avec sa compétence la chasse en licence sur les lots les plus difficiles.





Gérer durablement selon les critères de la multifonctionnalité

Héritier des Eaux et Forêts, l'ONF met en œuvre au quotidien une gestion forestière durable dans le cadre du code forestier ainsi que des politiques environnementales européennes, nationales et régionales qui en régissent les orientations.

L'ONF gère la forêt domaniale de Rambouillet, comme toutes les forêts publiques, en prenant en compte des trois piliers de la multifonctionnalité :

- > **préserver** et mettre en valeur la biodiversité,
- > **accueillir** un public avide de nature, en respectant les capacités d'accueil de la forêt,
- > **alimenter** la filière bois par la production de bois, matériau renouvelable par excellence.

Ces fonctions font partie intégrante de l'**aménagement forestier**, document de gestion propre à chaque forêt, approuvé par arrêté ministériel établi pour une durée de 15 à 20 ans. Les aménagements forestiers sont périodiquement révisés : ils intègrent les différents objectifs de politique forestière, les déclinent en fonction des caractéristiques propres de la forêt et les traduisent notamment en programme de travaux et de coupes sylvicoles.

L'aménagement forestier de la forêt de Rambouillet a été approuvé par arrêté ministériel pour la période de 2006-2025.

La forêt de Rambouillet est à régénérer

Traitée historiquement en taillis sous futaie, les aménagements successifs ont introduit la conversion en futaie et poursuivi l'enrésinement des zones à restaurer.

Plus de la moitié de la surface des peuplements forestiers est appauvrie, vieillissante et sensible aux dépérissements naturels.

Des peuplements matures sont à régénérer pendant la période 2006-2025.

Par ailleurs, 520 hectares sinistrés par la tempête de 1999 font l'objet d'une reconstitution par dynamique naturelle et plantation.

Des coupes de régénération s'imposent : les vieux arbres seront coupés, permettant un apport de lumière qui favorise la croissance de jeunes semis, à chaque fois que la régénération naturelle du chêne est possible. Ces semis représentent l'avenir de la forêt et atteindront le stade de jeunes futaies en trente ans.

Ces travaux impliquent des changements qui peuvent heurter et inquiéter les usagers car bouleversant la vision quotidienne du paysage.

C'est pourquoi L'ONF, au moyen de campagnes d'information et de communication, s'attache à expliquer au public l'importance des actions menées, en faveur d'une forêt diversifiée et pérenne.



En Ile-de-France, les enjeux particuliers de gestion des forêts périurbaines

Avec 80 millions de visites par an, les forêts d'Ile-de-France sont très appréciées d'un public de plus en plus citadin, en quête de ressourcement et de nature.

En effet, en Ile-de-France, la forêt est d'abord perçue comme un espace d'évasion hors la ville, un espace naturel, calme et non pollué. C'est également un espace de sociabilité et partage, lieu d'échange privilégié avec des proches.

Très sollicitées, les forêts sont aussi fragilisées par un grand nombre de public venant s'y promener.

Face à cet engouement croissant d'accéder à la forêt, l'ONF doit préserver l'équilibre des forêts et mène une réflexion permanente sur les capacités d'accueil des forêts, la compatibilité des différentes activités, et le 'juste' équipement qui permet de ne pas trop artificialiser les lieux.

Les forêts domaniales sont à gérer selon les trois critères de la multifonctionnalité : elles ne sont ni des parcs urbains ni de grands jardins.

Elles subissent de nécessaires transformations afin que les générations futures puissent bénéficier des mêmes belles forêts que celles d'aujourd'hui.

Le forestier agit à une échelle temporelle différente des autres domaines sociétaux. Il travaille toujours pour l'avenir.

> **80** millions de visites
par an dans les forêts
d'Ile-de-France <



L'Office national des forêts, en un clin d'œil

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, héritier des Eaux et Forêts, l'Office national des forêts est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Son action est menée dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'État. Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 10 millions d'hectares de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM.

L'ONF :

> **mobilise du bois pour la filière** (environ 40% du bois mis sur le marché en France) pour les forêts publiques ;

> **effectue des prestations de services** pour les collectivités et des clients privés en s'appuyant sur une organisation territoriale déconcentrée, des agences travaux, des bureaux d'études et des réseaux de compétences spécialisés ;

> **assure des missions de service public** pour la prévention et la gestion des risques naturels : en montagne avec ses services RTM (Restauration des terrains en montagne), sur le littoral avec sa Mission Littoral, en zone Sud en mobilisant sa mission DFCI (Défense des forêts contre les incendies) en liaison avec la Sécurité civile ;

> **augmente la "valeur biodiversité" des forêts** par la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts, l'importance du réseau Natura 2000 en forêt publique, et l'extension de son réseau de réserves biologiques ;

> **dynamise le rôle de la forêt et des "produits bois"** au service de la lutte contre les changements climatiques ;

> **agit au service de la société** pour offrir une forêt accueillante.

L'exercice de ces missions contribue au maintien d'activités et d'emplois en zones rurales.

> L'ONF en quelques chiffres

9 500 personnes

9 directions territoriales

5 directions régionales

50 agences territoriales

près de 300 unités territoriales

budget 2012 : 855 M€ <

En savoir plus
<http://www.onf.fr/>